

# « On a jugé que ma fille dérangeait les enfants »

**Vous faites l'actu.** Pour les enfants souffrant d'autisme, le chemin vers la scolarisation est difficile. C'est ce dont témoigne les parents de Reïnnah, collégienne de 14 ans, actuellement déscolarisée.

## Témoignage

Reïnnah a la mine triste, cet après-midi de décembre, chez sa mère à Caen. Comme souvent quand quelque chose la chagrine, ses parents peinent à comprendre quoi. Atteinte de trouble du spectre autistique, la jeune fille de 14 ans est peu disert sur les raisons de ses frustrations. Son autisme de type Kanner fait qu'elle ne parle pas, ou peu.

« Elle utilise le langage, mais pas du tout de la façon dont nous l'utilisons, explique Frédéric Guibet, son père. Et d'un point de vue émotionnel, elle n'arrive pas à différencier si quelqu'un pleure parce qu'il est triste ou parce qu'il rigole. »

## Un début de scolarité en classe ordinaire

Malgré ces difficultés de socialisation, la famille de Reïnnah a toujours fait en sorte de l'inclure dans un milieu scolaire ordinaire. De la maternelle au CE2, elle bénéficiait d'un accompagnement d'élèves en situation de handicap (AESH), avant d'être scolarisée en classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). La première année dans cette unité a été « catastrophique », affirment ses parents. Ils ont fait ce qu'il ne fallait pas faire : l'isoler. Car ils jugeaient qu'elle dérangeait les enfants.

Avec le temps, « malgré des hauts et des bas, elle était contente d'aller à l'école et ça se passait mieux avec ses camarades ». Au cours de son année de 5<sup>e</sup>, Reïnnah intègre finalement le collège Pierre-Varignon, à Hérouville-Saint-Clair, avec l'appui d'une AESH.

## « Ma fille n'est pas agressive »

Mais ce sera de courte durée. Selon l'établissement, comme écrit dans le Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (Gevasco) remis aux familles, « Reïnnah montre le plus souvent un refus des apprentissages et la relation aux autres est inexistante ».

Cerise sur le gâteau, fin août, son AESH est arrêtée pour plusieurs mois, alors l'établissement « se trouve dans l'impossibilité de l'accueillir », lit-on encore dans le



Valérie Huard et sa fille de 14 ans, Reïnnah, souffrant de trouble du spectre autistique.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Gevasco. Si les parents reconnaissent que « l'équipe éducative a fait tout ce qu'elle a pu » pour accueillir leur fille, ils jugent que la direction a fini par « se débarrasser d'elle ». Frédéric Guibet ajoute : « La proviseuse pense que Reïnnah fait peur aux enfants. Je reconnais qu'elle n'est pas facile à gérer, mais ma fille n'est pas agressive. »

La famille compte alors sur le stage positif de quatre matinées passé à l'Institut médico-éducatif (IME) Corentin-Donnard, « le plus adapté à Reïnnah », pour trouver une solution. Sauf qu'une restructuration de l'IME achève leurs espoirs, n'ayant plus de place pour elle. Alors qu'elle est sur liste d'attente pour l'intégrer depuis trois ans, Reïnnah se retrouve sans solution pour la rentrée. Depuis septembre, elle fait école à la maison avec sa mère.

Le Centre de ressources autisme tente alors de rediriger la famille vers l'IME de Dives-sur-Mer, ce qui ne les convainc pas. « Il est à 40 km de chez

nous. C'est incompatible avec les nombreuses prises en charge de Reïnnah. Elle perdrait son orthophoniste ou encore son ergothérapeute, déplore Frédéric Guibet. De toute façon, l'IME nous a confirmé qu'il n'avait pas de place pour elle. »

Pour le père de la jeune fille, cet accès difficile aux IME est structurel. « Il y a un manque criant de structures et de places dans celles-ci,

notamment parce que les IME doivent continuer de prendre en charge des enfants une fois adultes car ils n'ont personne d'autre pour le faire. » Une situation qui dépasse les parents : « Reïnnah nous demande souvent quand est-ce qu'elle ira en IME. On ne sait franchement plus quoi lui répondre... »

Dossier réalisé par Dorian LE JEUNE.

## Plus de 2 500 élèves autistes en Normandie

Pour l'année 2022-2023, l'Académie de Normandie scolarise plus de 2 500 élèves souffrant d'autisme, de la maternelle au BTS. Un nombre conséquent qui nécessite des moyens d'accompagnement spécifiques (classe Ulis, présence d'AESH, unités d'enseignement dédiées...).

En parallèle, la Normandie dispose de 4 883 places en IME. Si tous les enfants souffrant d'autisme n'ont pas vocation à y aller, cela paraît peu, face

au nombre d'enfants souffrant d'un autre handicap dans la région. Qui plus est, souligne l'ARS, « le repérage des troubles chez les plus petits progresse, ce qui a pour effet d'augmenter le nombre d'enfants ayant besoin d'une prise en charge globale ».

Par ailleurs, « les durées d'accompagnement au sein des IME sont longues, et impactent la réponse aux demandes en attente ».

« La société ne sait pas quoi faire d'eux »



Marc Houssay, trésorier, et Philippe Feray, président de l'association Autisme Basse-Normandie.

PHOTO : OUEST-FRANCE

## Trois questions à...

**Philippe Feray et Marc Houssay, président et trésorier de l'association Autisme Basse-Normandie.**

## Les difficultés de scolarisation d'enfants autistes sont-elles courantes ?

Il n'y a pas de scolarisation d'enfant autiste qui se passe sans difficulté. Quand un enfant arrive à obtenir un milieu favorable à l'éducation, c'est toujours un travail de longue haleine, réalisé avec beaucoup de souffrance. Et ça ne tient qu'à un fil. Si l'enseignant ou l'accompagnant (AESH) change d'une année à l'autre, il faut tout reprendre à zéro. Tous les ans, plusieurs dizaines de parents nous appellent à l'aide pour des difficultés de scolarisation comme celles de Reïnnah.

Même si ce n'est pas l'unique solution, la scolarisation doit être prioritaire. Que ce soit en classe ordinaire ou en Ulis, c'est le mieux, même s'il n'y a pas de classe dédiée à l'autisme en Normandie. Dans le Calvados, il n'y a qu'un IME spécialisé dans l'autisme ; les autres y sont surtout sensibilisés.

## Pourquoi l'école a-t-elle du mal à les prendre en charge ?

Les élèves ne sont évalués qu'à partir de l'apprentissage scolaire. Or, à l'inverse d'un handicap physique, les difficultés cognitives des enfants autistes restent présentes même une fois devant leur cahier. Et pour cela

l'apport des AESH n'est pas toujours pertinent s'ils n'ont pas la formation nécessaire, ce qui est souvent le cas. Le problème de l'Éducation nationale, c'est que sa réaction à un trouble du comportement est le rejet immédiat. Il faudrait traiter d'abord ce qui a engendré le trouble plutôt que sa conséquence.

## Comment expliquer que l'accueil en IME soit si difficile ?

On ne rentre pas dans les IME car on n'en sort pas non plus. Des personnes y entrent enfants et, à 30 ans, y sont encore. Il n'y a pas de solution de sortie à part les foyers occupationnels où, là encore, on manque de places. Leur insertion dans le monde du travail est aussi extrêmement compliquée. Notre société ne sait pas quoi faire d'eux. Le système est embolisé car il n'y a pas de flux, et qu'il manque de toute façon de personnel pour s'en occuper, tant le métier n'est pas valorisé.

Le problème c'est qu'au bout du compte, les parents arrêtent de travailler pour s'occuper de leur enfant et sont très peu aidés financièrement pour le faire. Pourtant, ils se forment beaucoup plus à l'autisme que tous les acteurs médico-éducatifs. Tout le système repose alors sur eux, ce qui mène parfois à des drames. La meilleure solution serait que les enseignants et AESH soient tous formés à l'autisme pour éviter les dérapages, et que les écoles travaillent directement avec les parents.

## Selon le rectorat, « des difficultés peuvent apparaître »

Si les parents de Reïnnah dénoncent une forme de « discrimination » à l'accès à l'école, le rectorat assure que « les élèves en situation de handicap font l'objet d'une très grande attention » de la part de l'Académie. Admettant toutefois que « des difficultés peuvent apparaître

ponctuellement », comme dans le cas de Reïnnah.

Quant à la question de la déscolarisation de la jeune fille de 14 ans, qui était au collège Pierre-Varignon, le rectorat se montre formel : « Il n'y a eu aucun refus de scolarisation de la part de l'établissement. » Et si son

AESH est bien en arrêt, deux autres seraient disponibles pour Reïnnah, « qui demeure inscrite dans l'établissement ».

Son père, Frédéric Guibet, le confirme. « Mais la direction nous a bien fait comprendre qu'ils ne voulaient plus la prendre, car elle ferait peur

aux enfants. La remettre à Varignon n'est pas une solution pertinente, ni pour elle, ni pour l'établissement. » Pour le père, il n'y a qu'une solution : « Investir davantage dans les IME pour obtenir plus de places. » Même s'il désespère de voir cela arriver un jour.

## Avec « Vous faites l'actu », vous avez la parole

Cette rubrique vous donne la parole. Elle rassemble des témoignages et des reportages que nous réalisons à partir de vos suggestions, en essayant aussi d'apporter des réponses ou des solutions aux problèmes que vous soulevez.

Vous pouvez nous soumettre vos idées en envoyant un mail à l'adresse

redaction.caen@ouest-france.fr, en précisant dans l'objet la mention « Vous faites l'actu » ou nous écrire à l'adresse suivante : Rédaction Ouest-France, rubrique « Vous faites l'actu », 14, place Pierre-Bouchard, 14000 Caen. Vous pouvez également nous solliciter sur notre page Facebook Ouest-France Caen.

## Ouest-France à votre service

**Annoncer un événement** : (réunion, fêtes, idées de loisirs) [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr).

**Service clients** : Déjà abonné : [www.votrecompte.ouest-france.fr](http://www.votrecompte.ouest-france.fr) ou 02 99 32 66 66 (tarif appel local). Pour joindre un conseiller, préférez un appel entre 12 h et 15 h.

**Pour vous abonner et recevoir votre journal avant 7 h 30** : [www.abonnement.ouest-france.fr](http://www.abonnement.ouest-france.fr) ou 02 99 32 66 66.

**Faire paraître gratuitement une petite annonce sur nos sites internet** : [ouestfrance-auto.com](http://ouestfrance-auto.com) (rubrique « Vendre ») et [ouestfrance-immo.com](http://ouestfrance-immo.com)

(rubrique « Déposez une annonce »). **Faire paraître votre publicité dans Ouest-France et sur Internet** : 02 99 26 45 45 (prix d'un appel). **Faire paraître un avis d'obsèques** : 02 56 26 20 01 (prix d'un appel local, numéro non surtaxé).

## À l'agenda de Caen

**Annoncez gratuitement vos événements sur** : [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

### Culture et idées

**Peintures contemporaines**  
Art contemporain. Art contemporain, 1915 : de Malévitch et Kandinski à « Nous Deux ». Pop Art d'après Régis Bodrug. **Jusqu'au mercredi 21 décembre**, 14 h à 18 h 30, La Teinturerie, 9, rue des Teinturiers. Gratuit. Contact : 06 60 35 62 91, [galerie.lateinturerie@gmail.com](mailto:galerie.lateinturerie@gmail.com)

**5 artistes, artisans d'art exposent à l'espace Artagor**

Exposition. Découvrez les photographies de Marc Forel, les céramiques d'Emma Burke et de Frédéric Morice, les cyanotypes de Marie-Noël Vandaele Choubrac et les mosaïques d'Évelyne Piskiewicz. **Jusqu'au mercredi 28 décembre**, 11 h à 19 h, Espace Artagor, 4, rue Buquet

(Quartier du Vaugueux). Gratuit. Contact : 06 62 16 59 54, [espace.artagor@gmail.com](mailto:espace.artagor@gmail.com), <http://www.instagram.com/espaceartagor/>

« **Georges Delerue : de Roubaix à Hollywood** » par Thierry Geffrotin, **journaliste et musicien**  
Conférence arts. Georges Delerue fait partie des compositeurs qui ont écrit pour le cinéma de la nouvelle vague, période située de la fin des années 50 au milieu des années 60. Avec plus de 300 musiques, le compositeur a remporté des récompenses très prestigieuses : trois césars et un oscar. **Jeudi 22 décembre**, 19 h, Mémorial de Caen. Gratuit. Contact : 02 31 06 06 45, 02 31 06 06 45, <http://www.memorial-caen.fr>

**Séminaire doctoral Radian**  
Conférence arts. Séance expositions : je dilaté, images liquides et plantes carnivores

avec Jagna Ciuchta, proposée par Benjamin Hochart le 6 janvier 2023 de 14 h à 17 h. Uniquement en visioconférence. **Vendredi 6 janvier 2023**, 14 h à 17 h, Ésam Caen/Cherbourg, 17, cours Caffarelli. Gratuit.

### Vie quotidienne

**Cabinet infirmier**  
Ouverture. Amélie Ben Assen et Aurore Mebarki, infirmières libérales, vous informent de l'ouverture d'un nouveau cabinet infirmier à compter du 20 décembre 2022. Pour tous soins infirmiers à domicile du lundi au dimanche de 6 h 45 à 20 h et au cabinet sur rendez-vous. **Mardi 20 décembre**, 17, place Saint-Sauveur. Contact : 06 75 72 70 05, 09 87 35 79 99, [a.cabinetinfirmier.saintsauveur@gmail.com](mailto:a.cabinetinfirmier.saintsauveur@gmail.com)

annonce

**SWEET FM**

**VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES**

CAEN 103.2 FALAISE 89.2 LISIEUX 92.2

Scannez-moi